

FPR : CNHP0

**Chef du Centre National d'Hydrobiologie et de
Pisciculture (CNHP)**

FILIERE : Management Opérationnel

FAMILLE Responsable d'Unité Fonctionnelle Opérationnelle

METIERS :

ACTIVITES :

Le Chef du Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture veille à la déclinaison des orientations stratégiques dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture continentale.

MISSIONS :

Le Chef du Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture est chargé des missions suivantes :

- Contribuer à la gestion des ressources halieutiques et veiller sur l'état des eaux continentales ;
- Elaborer les programmes de production et d'empoissonnement et veiller sur leur mise en œuvre ;
- Apporter l'assistance technique et l'encadrement requis aux investisseurs privés dans le domaine de la pisciculture ;
- Contribuer aux opérations de lutte contre l'eutrophisation ;
- Multiplier et réhabiliter les espèces de poissons autochtones ;
- Contrôler l'introduction de nouvelles espèces à valeur économique ;
- Réaliser et initier les études concernant les espèces aquacoles et les études hydrobiologiques des écosystèmes aquatiques ;
- Superviser les opérations de production de poissons et d'empoissonnement des oueds, lacs et retenues de barrage ;

RELATIONS ET ENVIRONNEMENT :

Le Chef du Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture relève du Directeur Régional de Fès Meknès.

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, il peut avoir d'autres relations avec d'autres entités internes et externes à l'ANEF.

EXIGENCES DU POSTE :

- Un grade équivalent à l'échelle 11 ;
- Un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Une ancienneté administrative de 3 ans au minimum.

FPR : CTAPF0

Chef du Centre Technique d'Amélioration des Peuplements Forestiers

FILIERE : Management Opérationnel

FAMILLE METIERS : Responsable d'Unité Fonctionnelle Opérationnelle

ACTIVITES :

Le Chef du Centre Technique d'Amélioration des Peuplements Forestiers veille à la déclinaison des orientations stratégiques dans le domaine de l'amélioration des peuplements forestiers en vue d'une gestion durable des écosystèmes forestiers.

MISSIONS :

Le Chef du Centre Technique d'Amélioration des Peuplements Forestiers est chargé des missions suivantes :

- Définir, choisir, tester, et diffuser les techniques d'amélioration des peuplements forestiers ;
- Apporter appui aux structures de terrain et analyser l'efficacité des choix techniques à adopter et les actions à entreprendre pour valoriser les peuplements forestiers ;
- Multiplier le matériel végétal de productivité élevée nécessaire pour les repeuplements en espèces naturelles et introduites, et ce en procédant à :
 - L'identification, l'inventaire, et la collecte des informations relatives à l'ensemble des essences forestières et vergers à graines à portée nationale ;
 - La définition, la description et le suivi des traitements sylvicoles des formations forestières et des interventions pour leur protection sanitaire ;
 - L'entreprise des prospections au niveau des peuplements forestiers existants, et l'identification et testage des plants forestiers de productivité élevée et leur distribution aux utilisateurs.

RELATIONS ET ENVIRONNEMENT :

Le Chef du Centre Technique d'Amélioration des Peuplements Forestiers relève directement du Directeur Régional de l'ANEF.

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, il peut entreprendre d'autres relations avec d'autres entités internes et externes à l'ANEF.

EXIGENCES DU POSTE :

- Un grade équivalent à l'échelle 11 ;
- Un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Une ancienneté administrative de 3 ans au minimum.

FPR : CTDR0

**Chef du Centre Technique de Développement des
Ressources Cynégétiques**

FILIERE :

Management Opérationnel

FAMILLE METIERS : Responsable d'Unité Fonctionnelle Opérationnelle

ACTIVITES :

Le Chef du Centre Technique de Développement des Ressources Cynégétiques veille à la déclinaison des orientations stratégiques dans le domaine de la chasse et de la cynégétique en vue d'une gestion durable des espèces gibiers.

MISSIONS :

Le Chef du Service de l'Audit est chargé des missions suivantes :

- Participer à l'élaboration d'une plate-forme et une interface d'échange, de concertation, de réflexion générale et de forces de propositions visant la gestion et la protection de la faune sauvage ;
- Apporter l'appui technique aux structures de gestion concernées, aux associations et au secteur privé, notamment en matière d'élevage du gibier, d'organisation des territoires de chasse et de choix des techniques pour leur exploitation et leur aménagement cynégétique ;
- Participer à la promotion de la communication, à la diffusion de l'information et au développement les partenariats entre tous les acteurs concernés par la faune sauvage ;
- Abriter les manifestations et les expositions relatives à la faune sauvage, aux activités cynégétiques liées à la chasse ;
- Contribuer à l'enrichissement des travaux du conseil supérieur de la chasse et à la mise en œuvre de ses recommandations ;
- Proposer des méthodes et des approches de gestion expérimentées et validées ;
- Etablir des constats, aider à discerner des tendances, évaluer les statuts des espèces et proposer des mesures de réponses appropriées.

RELATIONS ET ENVIRONNEMENT :

Le Chef du Centre Technique de Développement des Ressources Cynégétiques relève du Directeur Régional de l'ANEF.

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, il peut avoir d'autres relations avec d'autres entités internes et externes à l'ANEF.

EXIGENCES DU POSTE :

- Un grade équivalent à l'échelle 11 ;
- Un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Une ancienneté administrative de 3 ans au minimum.

FPR: PN0

Directeur de Parc National

FILIERE : Management Opérationnel

FAMILLE METIERS : Responsable d'Unité Fonctionnelle Opérationnelle

ACTIVITES :

Le Directeur du Parc National est chargé de la déclinaison de la stratégie de l'ANEF en matière de gestion des aires protégées au niveau territorial.

MISSIONS :

Le Directeur du Parc National est chargé des missions suivantes :

- Piloter la mise en œuvre de la politique du parc en vue d'assurer la protection et le développement de ses richesses ;
- Mettre en œuvre les programmes de conservation et de réhabilitation des ressources naturelles ;
- Contribuer au développement des partenariats et mettre en réseau les acteurs impliqués dans le parc ;
- Mettre en œuvre les programmes d'ingénierie écologique pour la réhabilitation des habitats et des espèces ;
- Monter et développer des produits écotouristiques mettant en exergue les ressources naturelles et culturelles du territoire ;
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des projets de valorisation des ressources naturelles ;
- Superviser et mettre en œuvre les différentes approches territoriales, notamment, l'approche participative en vue de l'intégration des populations dans le processus de réflexion et de mise en œuvre du projet de Parc National ;
- Veiller et coordonner avec les directions provinciales sur l'application de la loi 22/07 ;
- Veiller au management des équipes au niveau du territoire du parc national ;

RELATIONS ET ENVIRONNEMENT :

Le Directeur du parc national relève du Directeur des Parcs Nationaux, des Aires Protégées et de la Protection de la Nature.

Sous la supervision de son responsable hiérarchique, il peut avoir d'autres relations avec D'autres entités internes et externes de l'ANEF.

EXIGENCES DU POSTE :

- Un grade équivalent à l'échelle 11 ;
- Un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 11 ;
- Une ancienneté administrative de 3 ans au minimum.